

## **REUNION MENSUELLE DU DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018**

Cette journée aura un caractère un peu exceptionnel puisqu'elle aura lieu sur l'île de Porquerolles et débutera par une visite de la fondation CARMIGNAC et se poursuivra par une réunion écourtée et un déjeuner au restaurant l'ARCHE.

Les inscriptions se feront en fonction de l'arrivée des **réservations complètes et du paiement** par chèque à l'ordre du Mérite Maritime section Var.

Une fois la réservation confirmée par le Bureau, les membres de la section Var du Mérite Maritime et leur famille sont invités à pratiquer le covoiturage pour limiter l'empreinte carbone et permettre le stationnement des véhicules à proximité de l'embarcadère.

La chronologie à respecter impérativement sera la suivante :

### **Dimanche 7 octobre 2018**

- **entre 08h15 et 08H45**, arrivée des véhicules à la barrière de l'enceinte portuaire du port de la Tour Fondue, accueil par les membres du bureau ;
- remise des tickets de passage « **aller / retour** » pour le transport maritime vers Porquerolles ;
- 08h45, embarquement à bord de la navette maritime ;
- **09h00 Appareillage** et arrivée à Porquerolles vers 09h20, transit pédestre vers la fondation CARMIGNAC (15 min à pied), visite (prévoir des chaussures souples pour les jardins et de les enlever pour visiter le bâtiment, les expositions se découvrent pieds-nus). A l'issue de la visite, transit vers la place d'Armes du village ;
- **12h30 Réunion écourtée** des membres de la section Var (30 minutes) ;
- **13h Déjeuner** au restaurant l'ARCHE (apéritif, entrées et plats au choix, café gourmand et vin en bouteille) ;
- L'heure de retour sur le continent par la navette maritime est libre (rotations à 14h, 15h, 16h30, 17h30 et 18h20 au départ de Porquerolles vers la Tour Fondue).

### **ATTENTION**

Les personnes en retard ne pourront pas bénéficier des facilités de stationnement et de transit maritime, ces deux prestations restant à leur charge (environ 30 €) même s'ils ont réglé leur participation à la visite et au restaurant.

Les membres désirant se rendre à Porquerolles par un autre moyen sont priés d'en informer le bureau de la section Var afin de planifier au mieux la journée.

**INSCRIPTIONS POUR LA SORTIE DU DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018**  
**A PORQUEROLLES**

Je soussigné(e) (nom, prénom).....

membre de la section du Mérite Maritime Var, participera

- à la **traversée maritime** \* OUI - NON - Nb de personne(s) .....
- à la **visite de la Fondation CARMIGNAC** \* OUI - NON - Nb de personnes .....  
dont personnes à mobilité réduite Nb .....
- à la **réunion des membres de la section** \* OUI - NON
- au **déjeuner au restaurant l'ARCHE** \* OUI - NON - Nb de personnes .....
- **si demande de stationnement**, prière de préciser le type de véhicule :  
marque ..... modèle ..... immatriculation .....  
ainsi que le nombre de personnes transportées..... ;

Le montant de la participation à la journée est de :

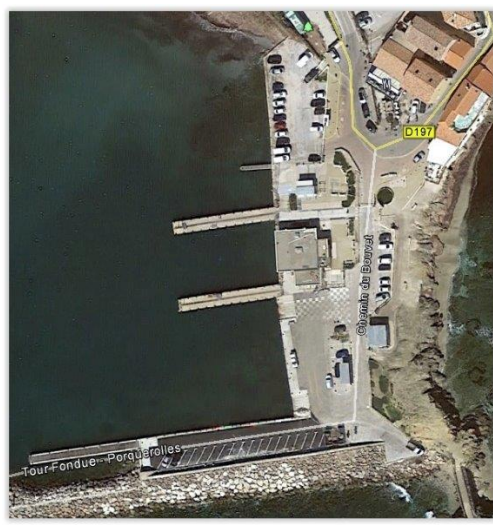
- visite Fondation CAMIGNAC 15 €/ P x ..... = .....€
- restaurant l'ARCHE 30 €/P x ..... = .....€
- TOTAL = .....€

L'inscription accompagnée du paiement des participants par chèque à l'ordre de « **Mérite Maritime Var** » doivent parvenir avant le 30 septembre 2018 à l'adresse du président de la section Var du Mérite Maritime, monsieur Philippe THOMANN 55 Impasse Sémillon 83220 LE PRADET

Ci-joint un chèque de ..... €

Date et signature

## Plan d'accès à l'enceinte portuaire du port de la Tour Fondue



## Plan d'accès à la Fondation CARMIGNAC à Porquerolles



## Plan d'accès au restaurant l'ARCHE

